

## COMPTES DE L'AGRICULTURE

# LE COMPTE 2019 DE L'AGRICULTURE DU GRAND EST

Après une année 2018 exceptionnelle, la valeur des productions agricoles du Grand Est en 2019 se retrouve dans la moyenne, en raison de la baisse des volumes de raisin vendangé et de vins expédiés lors de la pandémie, et du repli des cours des céréales. Des augmentations de prix notables dans certaines filières (lait, viande porcine) contrastent avec l'impact de la sécheresse estivale sur d'autres productions (betterave, maïs grain).

Avec de légères hausses des coûts de production, l'indicateur de revenu agricole du Compte de l'agriculture recule plus fortement dans le Grand Est que la moyenne nationale (-26 % contre -10 % en un an) tout en restant au-dessus de la moyenne quinquennale.

Le montant des subventions versées dans le Grand Est est en hausse (+1,6 % en un an) alors que la tendance nationale est à la stabilité. La hausse du soutien couplé à certaines productions végétales et la mise en place du nouveau cadre d'attribution de l'ICHN (Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel) dans la région sont les principaux facteurs explicatifs.

### Les productions végétales reculent nettement en 2019

Les productions agricoles du Grand Est représentent 8 479 millions d'euros en 2019. C'est 7 % de moins par rapport à l'excellent millésime 2018, mais la valeur<sup>1</sup> des productions reste supérieure à la moyenne quinquennale de l'ordre de 1 %. Le recul annuel dans le Grand Est est plus marqué que la tendance nationale (-2 %) en raison du poids de la viticulture et des céréales dans l'agriculture régionale, deux filières présentant de fortes baisses en valeur. Avec 11,2 % de la valeur du total des productions France métropolitaine,

le Grand Est se situe au 3<sup>ème</sup> rang national et repasse derrière la Bretagne (11,8 % du total), la Nouvelle-Aquitaine (14,7 %) restant en tête du classement.

Le bilan des productions viticoles (2 918 millions d'euros en 2019, -15 % en un an, -3 % par rapport à la moyenne), est en baisse après une vendange 2018 record et se situe également sous la moyenne quinquennale. En Champagne comme en Alsace, les vagues caniculaires de l'été 2019 ont endommagé les vignes et réduit les volumes classés vendangés. Les quantités commercialisées, décomptées par

convention de juillet 2019 à juin 2020, sont fortement réduites par la pandémie de coronavirus. Avant la crise sanitaire, le niveau des stocks était déjà conséquent en Champagne comme en Alsace, suite au millésime 2018 généreux, mais aussi en raison de la tendance baissière des expéditions. Le déficit de commercialisation lié à la pandémie vient constituer des stocks supplémentaires, ce qui risque de déstabiliser les vignobles pour les années à venir. À l'échelle nationale, les vendanges 2019 sont inférieures de 15 % au record de 2018, et de 7 % à la moyenne quinquennale. Le gel, puis les épisodes de sécheresse, ont

<sup>1</sup> Par convention, les productions végétales sont valorisées au prix moyen de la campagne de commercialisation qui suit la récolte, soit de juillet N à juin N+1 pour les céréales, d'octobre N à septembre N+1 pour le maïs par exemple.

impacté les vignobles français, comme en Espagne et en Italie. Le niveau des stocks est cependant stable : la baisse de la production annule la forte hausse des disponibilités suite à la récolte record de 2018. Les expéditions sont en recul en 2019 pour la première fois depuis 2013, en raison du ralentissement de la demande chinoise et les prix se replient en raison d'une forte concurrence mondiale, mais restent fermes et au-dessus de la moyenne quinquennale.

Le bilan des céréales et oléoprotéagineux (1 913 millions d'euros, -1 % par rapport à la moyenne) est contrasté.

Le volume de céréales récolté est en hausse sur un an grâce à l'augmentation des surfaces et des rendements des céréales à paille. En revanche, les prix sont en baisse après une campagne 2018 marquée par des prix élevés du blé. Les cours des orges de brasserie (valorisées au prix de la campagne de commercialisation qui suit) sont fortement impactés par la pandémie, avec la baisse de la consommation de bière. L'année 2019 est une nouvelle mauvaise récolte pour le maïs grain, en raison de la sécheresse estivale. La conversion en maïs fourrage pour pallier le déficit de pousse des prairies, et la concurrence exercée par la méthanisation, font reculer le maïs grain au profit de la récolte plante entière.

Le bilan des oléagineux est en forte baisse. Les surfaces de colza ont atteint un minimum historique en 2019, et notamment dans les territoires où cette culture est la plus implantée (Barrois, Aube, Marne). Les mauvaises conditions de semis au sortir de la sécheresse estivale fin 2018, et le développement de la résistance des parasites aux insecticides rendent cette culture difficile à mener depuis quelques années. Les professionnels de la filière s'inquiètent du recul du

colza en France et de son impact sur les outils industriels de transformation, dont certains des plus importants sont localisés dans le Grand Est. Les prix sont en revanche en progression en raison du manque de disponibilités mondiales pour l'huile de palme, substituable pour la production de biocarburants.

Les épisodes caniculaires ont pénalisé la production betteravière (149 millions d'euros, -6 % en un an, -15 % par rapport à la moyenne) mais dans une moindre mesure qu'en 2018. Le prix se replie encore par rapport à 2018, malgré des signaux positifs sur le marché mondial avant la pandémie de coronavirus. Le système de contractualisation du sucre déconnecte en partie le marché européen des marchés mondiaux, et une remontée des prix de contrat est envisageable dès la campagne 2020. La récolte de pommes de terre progresse de l'ordre de 10 % en un an en raison de rendements un peu moins médiocres que ceux de 2018 (mais toujours pénalisés par la sécheresse) et de surfaces qui restent à un niveau élevé dans la région. Les prix augmentent dans l'ensemble de la filière.

### Les prix se redressent dans certaines filières animales

Le bilan régional de la production laitière est en hausse pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive (840 millions d'euros, +3 % en un an, +4,5 % par rapport à la moyenne quinquennale). Les volumes collectés sont en légère baisse dans le Grand Est (-2 %) à l'exception des Vosges et du Bas-Rhin. Les prix standards sont en revanche en hausse pour le lait conventionnel (+11 €/1000L par rapport à 2018) comme pour le lait biologique (+2 €/1000L), et l'indice global d'évolution des prix standards augmente de 3,3 % en 2019. Cette revalorisation est en partie attribuable à l'application de la loi issue des États Généraux de l'Alimentation. La part

de la collecte régionale certifiée Agriculture Biologique est toujours en progression (4,6 % des volumes en 2019 contre 4,1 % en 2018) ce qui participe à l'augmentation de la valeur du poste. En France, la collecte laitière est quasi-stable en 2019 par rapport à 2018 (-0,2 %). Le lait biologique représente 4,1 % de la collecte nationale contre 3,5 % l'année précédente.

La valeur du bétail (710 millions d'euros en 2019) est en légère baisse sur un an (-1 %) mais masque de très fortes différences selon les filières.

En bovins, les abattages sont en forte baisse (-7,5 % par rapport à 2018) avec la plus faible activité depuis cinq ans. Les sécheresses successives ont entraîné une décapitalisation des cheptels (notamment des vaches et génisses laitières, mais aussi des stocks de veaux), qui pèse sur le bilan de la valeur du bétail présent dans les exploitations (-25 % en un an). En revanche, l'exportation d'animaux vifs repart à la hausse après une année 2018 décevante (+7,2 %), ce qui amortit en partie le repli en valeur des bovins. Au total, la valeur<sup>1</sup> des bovins baisse de près de 5 % en un an et de 8 % par rapport à la moyenne.

La filière porcine connaît une forte hausse en valeur de la production en raison de la flambée des cours mondiaux liée à l'épidémie de peste porcine africaine (cours en hausse d'environ 20 % en un an). Les abattages régionaux sont en forte hausse (+8 % en volumes) et notamment en Alsace, alors qu'ils n'augmentent que faiblement à l'échelle nationale (+1,1 %). Les mesures de protections mises en place à la frontière belge ont permis à la région et à la France de conserver son statut indemne, et donc de maintenir ses exportations vers la Chine. L'année a cependant été marquée par des tensions au sein de la filière sur le marché domestique.

<sup>1</sup> Dans les comptes de l'Agriculture, la valeur du bétail rassemble : la valeur de la production de viande, la valeur des transactions d'animaux maigres, la valeur du bétail sur pied présent dans les exploitations, qu'ils soient considérés comme stock (veaux, jeunes animaux) ou comme capital fixe (animaux reproducteurs).

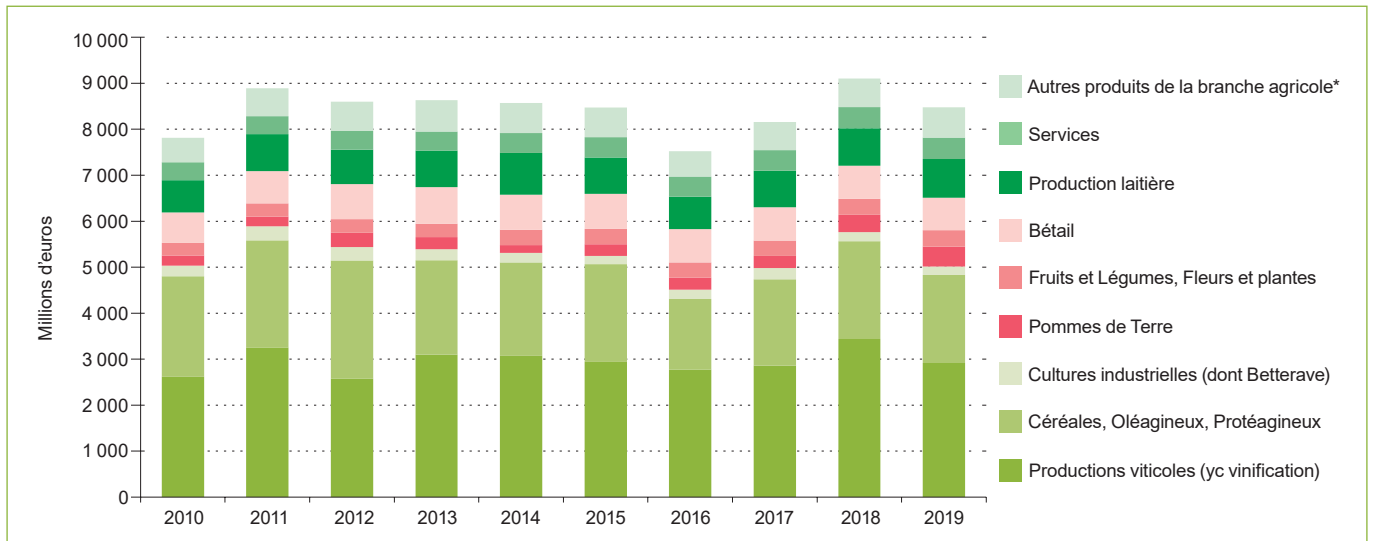
Les abattages d'ovins sont en repli (-5,5 % en un an), alors que la tendance

nationale est à la stabilité. Les cours ont été particulièrement moroses

cette année (-2,3 % en un an) malgré une reprise sur les dernières semaines de 2019.

Graphique 1

**Valeur des productions agricoles du Grand Est au prix de base (2010 à 2019)**



Source : Agreste, compte régional Grand Est de l'agriculture, 2010 à 2019, 2018 semi-définitif et 2019 provisoire

\* Cultures fourragères, productions avicoles, productions animales diverses

**La valeur ajoutée perd 15 % en un an**

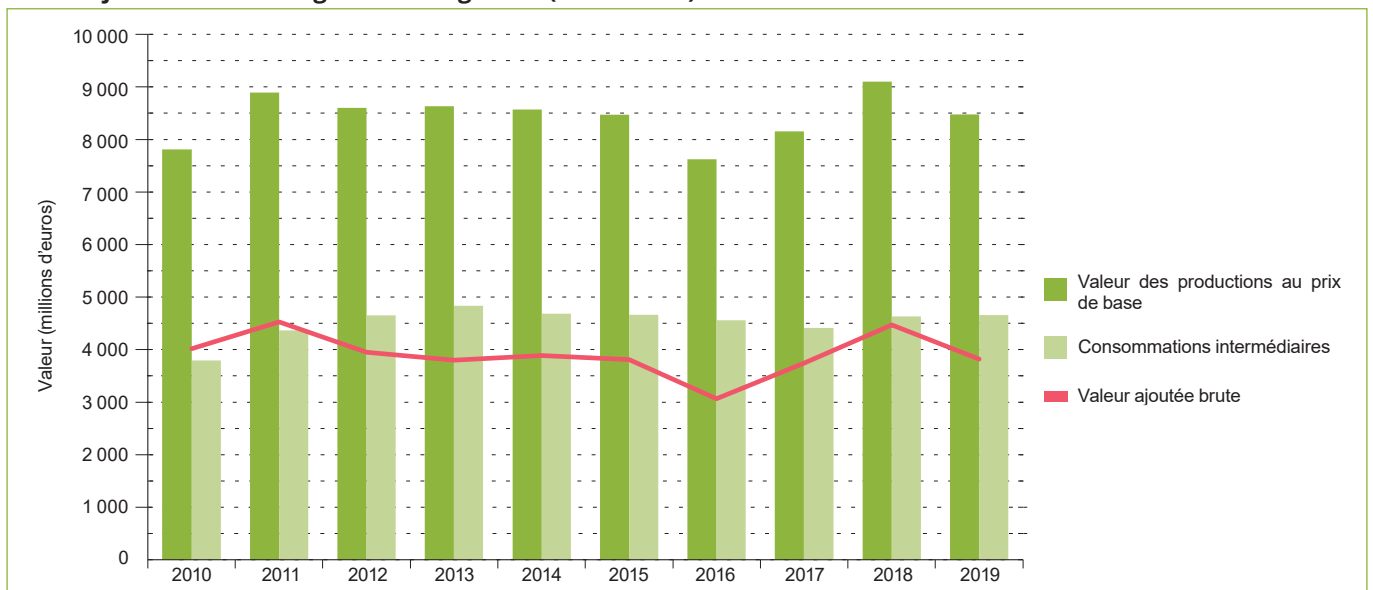
Les prix des consommations intermédiaires sont en hausse en 2019 par rapport à 2018 (+2,6 % régionalement, +2,2 % nationalement). Les prix des produits pétroliers baissent légèrement (-1,6 %) après la flambée de 2018, mais restent à des niveaux élevés. L'inflation des prix en 2019 est principalement le fait des

engrais (+9,4 %), même si les quantités consommées sont en forte baisse (-15 %), et des aliments composés pour animaux (+2,8 %). On notera enfin la baisse sensible du prix des produits de protection des cultures (-3,5 %). Les quantités d'intrants utilisés sont en légère baisse (-2 %) ce qui fait que la valeur des consommations intermédiaires n'augmente que de 0,5 % en un an. Finalement, la valeur ajoutée brute de

l'agriculture du Grand Est s'établit à 3 822 millions d'euros en 2019 contre 4 471 millions d'euros en 2018 (-15 %) et 3 795 millions d'euros de moyenne quinquennale (soit +1 %). Sur 10 ans (de 2010 à 2019), la valeur ajoutée des activités agricoles stagne dans le Grand Est, sans prise en compte de l'inflation. À l'échelle nationale, elle recule de 5,4 % en un an.

Graphique 2

**Valeur ajoutée brute de l'agriculture régionale (2010 à 2019)**



Source : Agreste, compte régional Grand Est de l'agriculture, 2010 à 2019, 2018 semi-définitif et 2019 provisoire

## L'indicateur de revenu agricole recule fortement dans le Grand Est

Le montant des subventions d'exploitation est en augmentation par rapport à 2018 (voir encadré). Le montant des autres charges et cotisations (salaires, cotisations sociales, impôts fonciers et charges locatives, impôts divers) augmente de l'ordre de 2 % en 2019 par rapport à 2018. Finalement, l'indicateur de revenu du compte de l'agriculture (le revenu net d'entreprise agricole rapporté à l'effectif de main d'œuvre non salariée) baisse logiquement en 2019 par rapport à 2018 (-26 %) mais reste au-dessus de la moyenne quinquennale (+9 %). Il s'établit à 42 005 € pour le Grand Est. À l'échelle nationale, l'indicateur de

revenu recule de 10 % en un an, et reste supérieur à la moyenne quinquennale de 16 %. Comme pour le Grand Est, les régions à dominante viticole (Bourgogne-Franche-Comté,

Nouvelle-Aquitaine) voient leurs résultats reculer plus fortement que la moyenne en raison des vendanges décevantes (respectivement -47 % en un an et -25 % en un an).

Graphique 3

### Évolution de l'indicateur de revenu agricole du compte de l'agriculture



Source : Agreste, compte régional Grand Est de l'agriculture, 2010 à 2019, 2018 semi-définitif et 2019 provisoire

### Focus : les subventions versées aux exploitations agricoles du Grand Est

Le montant total des subventions versées aux exploitations agricoles régionales s'élève en 2019 à 924 millions d'euros, soit en augmentation de 1,6 % en un an, alors que le total national est stable.

Les subventions couplées à la production sont en augmentation dans le secteur végétal (+ 14 %) en raison de la hausse du soutien aux protéines végétales (hausse du forfait de base et des surfaces cultivées, notamment de soja), et stables dans le secteur animal. Celles-ci restent néanmoins minoritaires avec 70 millions d'euros soit 8 % du total des subventions.

Contrairement à la tendance des années 2015 à 2018, le montant des subventions d'exploitation est en hausse en 2019 (+1,5 %). La décomposition des subventions d'exploitation versées de 2015 à 2019 dans la région révèle que cette hausse est essentiellement le fait de la mise en place du nouveau cadre d'attribution de l'Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel (ICHN) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, qui entraîne une hausse notable des montants versés dans le Grand Est (+78 % en un an, soit +29 millions d'euros), avec l'extension de la liste des communes éligibles dans la région. Dans le même temps, les paiements uniques poursuivent la trajectoire de convergence amorcée en 2015. Le CICE est également en baisse du fait de la réduction de 7 % à 6 % du taux de crédit d'impôt assis sur les salaires de 2018. Enfin, le montant unitaire de l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs est revalorisé en 2019, à 90 €/ha contre 88,2 €/ha en 2018 et 68,1 €/ha lors des campagnes précédentes.

Graphique 4

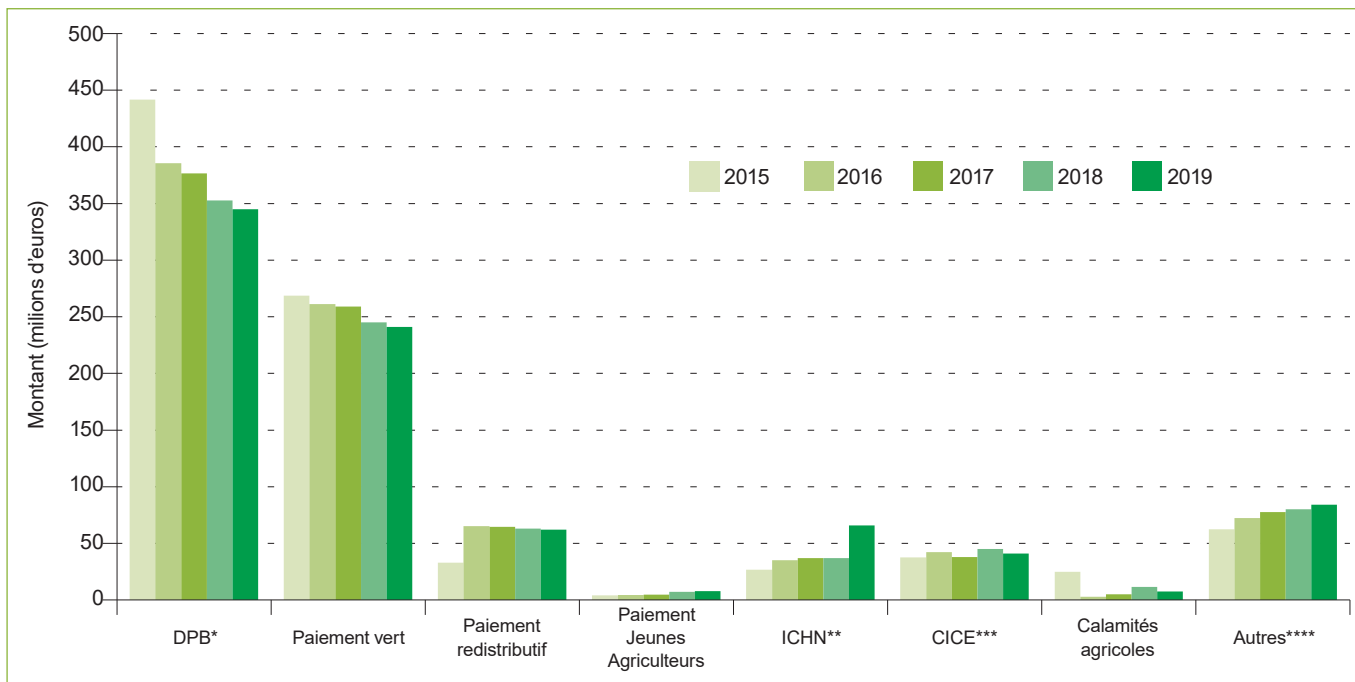
### Total des concours publics versés aux exploitations du Grand Est de 2010 à 2019



Source : Agreste, compte régional Grand Est de l'agriculture, 2010 à 2019, 2018 semi-définitif et 2019 provisoire

Graphique 5

## Décomposition des subventions d'exploitation versées dans le Grand Est depuis 2015



Source : Agreste, compte régional Grand Est de l'agriculture, 2010 à 2019, 2018 semi-définitif et 2019 provisoire

\* Droit à Paiement de Base - \*\* Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel - \*\*\* Crédit d'impôt Compétitivité Emploi - \*\*\*\* Prophylaxie, plan de soutien, aides diverses

## Annexe : Tableau 1

## Compte de production

Valeur en millions d'euros		Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Vosges
<b>Productions végétales</b>		315	1 144	2 822	253	215	278	228	445	481	141
<i>dont</i>	Céréales	138	257	351	118	106	149	117	137	133	41
	Oléagineux	27	41	78	39	32	49	38	6	8	6
	Protéagineux	3	7	9	4	3	1	1	0	0	0
	Betteraves industrielles	24	33	84	0	0	1	0	6	2	0
	Cultures fourragères	65	34	69	74	53	52	56	29	18	84
	Pommes de terre	38	177	163	1	6	10	5	23	6	1
	Vins d'appellation	0	535	1 959	4	1	0	1	145	269	0
<b>Productions animales</b>		196	68	91	164	167	211	213	183	76	249
<i>dont</i>	Lait et produits laitiers	89	25	21	87	85	20	106	96	48	154
	Bétail : bovins	71	15	25	61	60	70	83	33	17	70
	Bétail : ovins	5	1	2	6	8	4	9	4	1	7
	Bétail : porcins	10	13	27	4	8	10	7	19	5	6
TOTAL Production de biens		511	1 212	2 913	417	382	489	441	628	557	390
TOTAL Production de services		32	47	109	28	30	37	32	69	51	32
TOTAL Production hors subventions		543	1 259	3 022	446	412	526	473	697	608	422
Subventions couplées à la production		11	6	9	8	7	7	10	3	1	6
TOTAL Production au prix de base		554	1 265	3 032	454	420	534	483	700	609	428

Source : Agreste, compte régional Grand Est de l'agriculture, 2010 à 2019, 2018 semi-définitif et 2019 provisoire

**Comptes d'exploitation et de résultat**

Valeur en millions d'euros Sauf indication contraire		Grand Est			France		
		2018	2019	Évolution (%)	2018	2019	Évolution (%)
<b>TOTAL Production au prix de base</b>		<b>9 102</b>	<b>8 479</b>	<b>-7%</b>	<b>77 155</b>	<b>75 991</b>	<b>-2%</b>
- Consommation intermédiaires		4 632	4 657	0,5%	45 185	45 739	1,2%
dont	Semences et plants	211	215	2%	2 000	2 031	2%
	Produits pétroliers	310	303	-2%	2 782	2 752	-1%
	Engrais et amendements	514	476	-7%	3 547	3 363	-5%
	Produits de protection des cultures	409	400	-2%	3 167	3 071	-3%
	Alimentation animale	1 175	1 212	3%	15 159	15 687	3%
	Dépenses vétérinaires	70	71	1%	1 211	1 223	1%
	Matériel, bâtiments	407	423	4%	3 610	3 712	3%
	Services de travaux agricoles	427	434	2%	3 561	3 619	2%
-> Valeur ajoutée brute (VAB)		4 471	3 822	-15%	31 969	30 253	-5,4%
+ Subventions d'exploitation		842	855	2%	8 172	8 169	0%
- Impôts fonciers et autres impôts		141	136	-3%	1 609	1 628	1%
- Consommation de capital fixe		1 258	1 255	0%	11 176	11 153	0%
-> Résultat net agricole		3 914	3 286	-16%	27 356	25 640	-6%
- Salaires, charges locatives, cotisations, intérêts...		1 548	1 548	0%	11 357	11 601	2%
-> Revenu net d'entreprise agricole (RNEA)		2 365	1 712	-28%	15 999	14 039	-12%
Résultat agricole par actif total (1000€/UTAT)		55,7	47,5	-15%	40,0	38,1	-5%
RNEA par actif non salarié (1000€/UTANS)		57,1	42,0	-26%	37,4	33,6	-10%

Source : Agreste, compte régional Grand Est de l'agriculture, 2010 à 2019, 2018 semi-définitif et 2019 provisoire

**Définitions**

Les comptes économiques de l'agriculture sont le volet agricole des travaux de comptabilité nationale menés sur l'ensemble de l'économie, en France par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), et ce dans le cadre du système européen des comptes économiques (SEC), régi par le règlement UE n°138/2004. Les comptes visent à décrire les opérations économiques dérivant de la mise en œuvre des activités agricoles de l'ensemble de la branche agricole de l'économie. En France, ils sont élaborés à l'échelon régional par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture.

Les consommations intermédiaires désignent l'ensemble des biens et services qui sont soit transformés soit entièrement consommés au cours du processus de production. Elles se distinguent des biens qui constituent des actifs fixes (machines, bâtiments, plantations, animaux de rente). La valeur ajoutée brute correspond à la production au prix de base diminuée des consommations intermédiaires.

Le revenu net de la branche agricole, ou Revenu Net d'Entreprise Agricole (RNEA) est calculé en déduisant du produit brut l'ensemble des charges salariales, cotisations sociales, impôts, intérêts et charges locatives ainsi que la consommation de capital fixe, et le résultat financier. C'est le solde final des comptes de l'agriculture, qui représente le revenu disponible après paiement des intérêts, charges locatives et dividendes des apporteurs de capitaux.

Une Unité de Travail Agricole Non Salariée (UTANS) désigne la quantité de travail agricole fournie par une personne non salariée occupée à plein temps pendant une année.

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt du Grand Est (DRAAF)  
 Service régional de l'information statistique et économique  
 3 rue du faubourg Saint-Antoine - CS 10526  
 51009 Châlons-en-Champagne cedex  
 Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57  
 courriel : statistique.srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Anne BOSSY  
 Directeur de la publication : Sylvain SKRABO  
 Rédacteur en chef : Tristan ROSE  
 Rédacteur : Rémi COURBOU  
 Composition : DRAAF Grand Est/SRISE de Strasbourg  
 ISSN : 2725 688X  
 ©Agreste 2020